

Résultats économiques des exploitations en 2021

Une forte hausse des résultats économiques en 2021 pour le secteur agricole

En 2021, malgré la crise sanitaire persistante et des événements climatiques défavorables pour certaines cultures, l'excédent brut d'exploitation (EBE) des exploitations agricoles toutes orientations de production confondues atteint en moyenne 67 130 € par équivalent temps plein non salarié, soit une importante progression de 27,9 % par rapport à 2020. La valeur de cet indicateur s'établit à un niveau historiquement haut, au-dessus des niveaux élevés observés au début des années 2010, et nettement supérieur à la moyenne des 10 dernières années (56 690 €). Après un repli de 13,3 % entre 2019 et 2020, le solde disponible par équivalent temps plein non salarié progresse de 59,9 % en 2021. Ces augmentations s'expliquent par la hausse globale des prix agricoles ainsi que de bons niveaux de production dans certaines filières. Les évolutions sont néanmoins différenciées suivant les orientations : les filières maraîchères et porcines connaissent ainsi une baisse de leurs résultats.

Après avoir diminué en 2020, les indicateurs économiques des exploitations agricoles repartent nettement à la hausse en 2021. En effet, l'excédent brut d'exploitation

(EBE) par actif non salarié s'établit à 67 130 € et progresse de 27,9 %, en euros 2020 constants (tableau 1, méthodologie). Le résultat courant avant impôts (RCAI)

par équivalent temps plein (ETP) non salarié, net des charges financières et des amortissements, s'élève à 41 170 € (+ 53,3 %).

Tableau 1
Principaux indicateurs et évolutions

Orientation	Nombre d'exploitations	EBE	EBE/ETP non salarié		RCAI/ETP non salarié	
		euros	euros	Évol. 21/20 (%)	euros	Évol. 21/20 (%)
Céréales et oléoprotéagineux	61 478	94 147	80 278	89,8	57 114	205,2
Autres grandes cultures	22 764	113 125	83 228	29,8	55 251	56,5
Maraîchage et horticulture	6 362	95 709	73 085	- 9,7	43 301	- 16,5
Viticulture	6 087	82 694	59 595	15,0	45 914	19,2
Horticulture	48 658	90 454	71 884	15,9	47 590	24,4
Fruits et autres cultures permanentes	7 290	85 255	67 925	29,5	46 475	47,6
Bovins lait	40 300	107 031	65 967	18,8	35 931	35,8
Bovins viande	35 736	52 435	41 148	15,0	20 444	35,7
Ovins et caprins	12 867	55 840	40 596	3,4	21 586	2,5
Porcins	5 516	95 080	71 238	- 16,6	24 790	- 41,2
Volailles	10 083	91 411	72 304	9,3	35 462	23,0
Polyculture, polyélevage	37 915	97 924	66 788	32,4	39 781	69,0
Ensemble	306 940	91 020	67 127	27,9	41 165	53,3

Sources : Agreste – Rica, résultats 2020 et 2021
Champ : France métropolitaine, Guadeloupe et Réunion

Une hausse spectaculaire des résultats en grandes cultures

En France, en 2021, les récoltes céréalières en volume sont en net rebond par rapport à la faible moisson de 2020 : + 22,2 % pour le blé tendre, + 28,9 % pour l'orge d'hiver et + 15,5 % pour le maïs. Les volumes auraient même pu être plus importants si les pluies, en fin de cycle des blés et des orges, n'avaient pas dégradé le potentiel de rendement. Ces volumes sont valorisés par des prix en hausse (+ 14,8 % pour le blé tendre, + 22,9 % pour l'orge d'hiver et + 23,1 % pour le maïs).

Malgré un repli des surfaces (- 8,4 % pour le tournesol et - 8,5 % pour le soja), la valeur de la production d'oléagineux augmente de plus de moitié en 2021 (+ 55,9 % en tournesol et + 68,3 % en soja) principalement sous l'effet de la hausse des prix. La production de protéagineux croît également en valeur : + 12,1 % pour les pois protéagineux et + 58,2 % pour les fèves et féveroles. L'EBE par actif non salarié des exploitations spécialisées en céréales et oléoprotéagineux (COP) s'établit à une moyenne de 80 280 € en 2021, soit + 89,8 % par rapport à 2020.

Concernant les autres grandes cultures, la production de pommes de terre est stable en valeur, car la hausse des prix compense la contraction des volumes, les rendements ayant notamment souffert des conditions climatiques estivales. En outre, la valeur de la production de betteraves industrielles repart fortement à la hausse (+ 43,1 %). Sur l'ensemble des grandes cultures autres que les COP, on observe une hausse de 26,1 % de la valeur ajoutée et de 29,2 % de l'EBE. Ce dernier indicateur, rapporté au nombre d'actifs non salariés, atteint une moyenne de 83 230 € en 2021.

Des volumes vendangés en baisse mais des résultats viticoles qui progressent

Le volume global de la production a été fortement affecté par des conditions climatiques défavorables en 2021 (gels printaniers, suivis d'un été humide favorisant les

maladies). On relève ainsi une baisse de 9,7 % des quantités produites en vins AOP/AOC. Ces résultats sont atténués par une progression des prix, soutenue à la fois par la réouverture de la restauration hors domicile (après les fermetures liées à la pandémie de covid-19) qui favorise la consommation nationale, et par le dynamisme des exportations, bénéficiant notamment de la suppression des taxes américaines.

Un doublement du montant moyen des subventions d'exploitation et une forte croissance des indemnités d'assurance permettent au total un rebond de 13,9 % de l'EBE moyen. L'EBE par actif non salarié des exploitations viticoles s'élève ainsi en 2021 à 71 880 €.

Une année 2021 défavorable aux productions maraîchères

La valeur de production de nombreux légumes recule sous l'effet conjoint d'une réduction des volumes et des prix : - 1,2 % pour les tomates, - 25,1 % pour la laitue et - 16,6 % pour le concombre. Les conditions météorologiques ont limité les récoltes de légumes d'hiver. Ainsi, en 2021, la valeur ajoutée des exploitations maraîchères diminue de 4,3 %, entraînant une baisse de l'EBE moyen par structure de 9,4 %. L'EBE par ETP non salarié moyen est de 73 080 € en 2021, soit un repli de 9,7 % par rapport à 2020.

Des résultats 2021 qui repartent à la hausse pour les éleveurs de bovins lait et viande

La valeur de la production de lait augmente de 4,7 % sous l'effet d'une augmentation des cours, pour partie contrebalancée par une baisse des volumes de 1,2 %. Les disponibilités limitées, associées à une consommation nationale dynamique et une demande mondiale soutenue, orientent les cours du lait à la hausse. La valeur ajoutée moyenne des élevages en bovins lait progresse de 25,0 % en 2021 et l'EBE de 18,0 % pour atteindre un ratio par ETP non salarié de 65 970 €.

Les valeurs de production en viande bovine augmentent, en bonne partie grâce à une évolution favorable

des cours : + 4,0 % pour les vaches allaitantes, + 1,5 % pour la filière vitelline, + 3,0 % pour les broutards et + 11,5 % pour les génisses. Au total, les élevages concernés voient leur EBE progresser de 14,1 % pour aboutir à un EBE moyen par ETP non salarié de 41 150 €.

Une deuxième année consécutive de baisse des résultats de la filière porcine

Après une croissance très marquée en 2019, la valeur des productions porcines continue de diminuer en 2021 (- 2,7 %). Les volumes diminuent (- 1,2 %) tandis que les prix poursuivent leur baisse : - 2,7 % pour les porcs à l'engrais, - 13,4 % pour les truies et - 21,7 % pour les porcelets. Le ralentissement des achats chinois et un marché européen saturé par la viande porcine allemande ont largement pesé sur les cours. La production de l'exercice des élevages porcins est pour autant en légère hausse (+ 0,6 %), les autres productions compensant la diminution de valeur des productions strictement porcines. Les élevages porcins subissent par ailleurs une forte augmentation des charges d'alimentation animale (+ 8,9 %). Les résultats économiques de la filière se dégradent donc de nouveau en 2021 : - 19,7 % pour la valeur ajoutée (- 30,0 % l'année précédente) et - 21,4 % pour l'EBE (- 34,9 % en 2020). L'EBE par actif non salarié des éleveurs porcins s'établit à 71 240 €, contre 83 470 € en 2020 et 124 800 € en 2019.

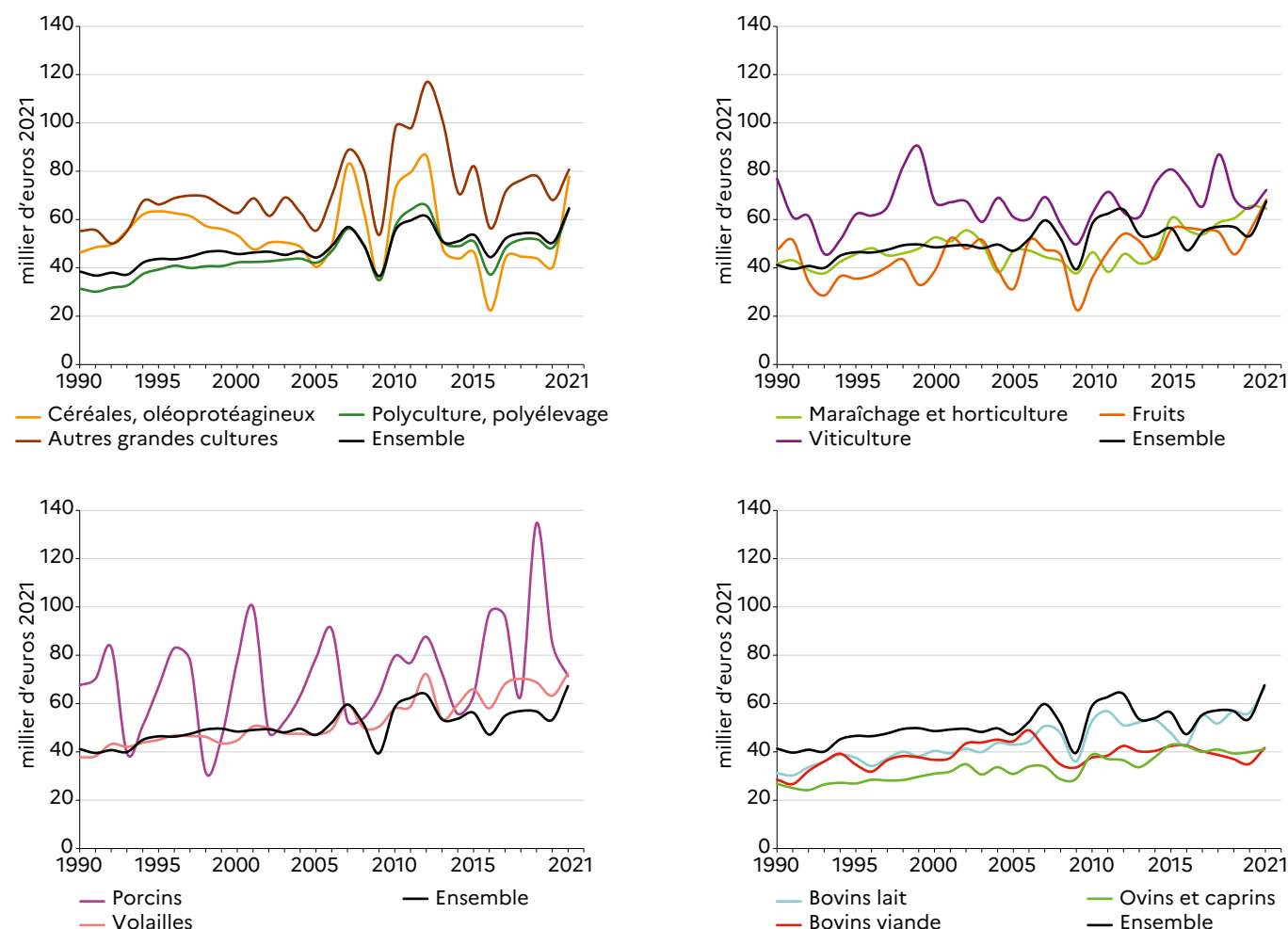
Un secteur avicole soutenu par les subventions en 2021, dans le contexte de l'influenza aviaire¹

Les productions de volailles baissent en volume dans un certain nombre de filières : - 7,5 % pour les poulets de chair, - 4,6 % pour les dindes, - 55,7 % pour les oies et - 25,8 % pour les canards prêts à gaver. Ce recul s'explique par la baisse des abattages de canards au premier semestre, consécutive à l'épizootie d'influenza aviaire, et par l'augmentation des stocks constitués lors de la fermeture de la restauration

1. Les résultats portant sur les exploitations spécialisées en volailles sont à interpréter avec prudence (méthodologie).

Graphique 1

Évolution par orientation productive de l'excédent brut d'exploitation par actif non salarié (en milliers d'euros 2021)



Sources : SSP – Agreste – Rica, résultats 1990-2021

Champ : France métropolitaine jusqu'en 2020, puis France métropolitaine, Guadeloupe et Réunion à partir de 2021

collective en 2020 qui a limité les capacités de production en 2021. En conséquence, les ventes d'animaux ont baissé de 3,4 % en moyenne pour les exploitations spécialisées en volailles. On observe cependant une progression de 1,2 % de l'ensemble des ventes, qui s'explique notamment par une hausse des ventes de végétaux (+ 38,2 %). Par ailleurs, les subventions d'exploitations perçues par ces structures ont nettement augmenté (+ 46,7 %) en raison de la mise en place de soutiens compensatoires dans le contexte de l'épizootie. Au total, la valeur ajoutée des exploitations spécialisées en volailles augmente de 3,7 % et l'EBE de 9,3 %.

Forte variabilité des résultats pour les productions végétales et les élevages de porcins

Avec un nombre moyen d'actifs non salariés par exploitation de

1,36 en 2021, toutes orientations productives confondues, l'EBE par ETP non salarié s'établit à un niveau historiquement haut, légèrement au-dessus des niveaux élevés observés au début des années 2010, et nettement supérieur à la moyenne des 10 dernières années (56 690 €) (graphique 1). Depuis le milieu des années 2000, les évolutions de l'EBE par ETP non salarié connaissent de fortes variations pour les céréales, les oléoprotéagineux, les cultures industrielles et les exploitations en polyculture-polyélevage. Celles-ci s'expliquent notamment par les fortes fluctuations des prix sur les marchés mondiaux ou les épisodes climatiques exceptionnels. En production animale, les cycles sont particulièrement marqués pour les élevages porcins, avec des cours mondiaux de la viande porcine très sensibles à la confrontation de l'offre et de la demande mondiales sur un marché peu régulé.

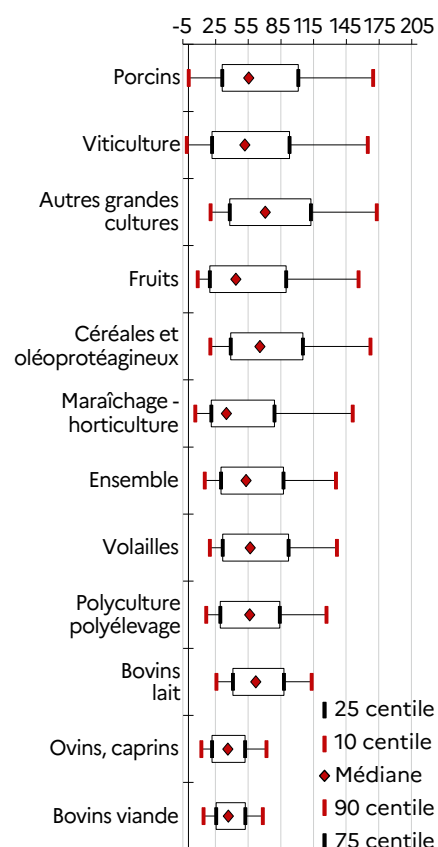
D'importantes disparités de revenus entre exploitations

En 2021, la moitié des exploitations a un EBE par ETP non salarié supérieur à 53 050 € et un RCAI par ETP non salarié dépassant 30 020 €. Pour un quart des exploitations, l'EBE par ETP non salarié est inférieur à 30 020 € ; à l'inverse, en haut de la distribution, un autre quart des exploitations a un EBE par ETP non salarié supérieur à 87 370 € (graphique 2). Toutes orientations confondues, 3,4 % des exploitations ont un EBE négatif. Cette proportion est trois fois plus élevée parmi les exploitations viticoles (10,7 %). Un tiers de l'ensemble des exploitations déficitaires en 2021 avait déjà un EBE négatif en 2020.

Comme les années précédentes, les résultats les plus homogènes sont observés au sein des élevages d'herbivores. Ainsi, pour les

Graphique 2

Dispersion de l'EBE par ETP non salarié selon les productions, en milliers d'euros 2021



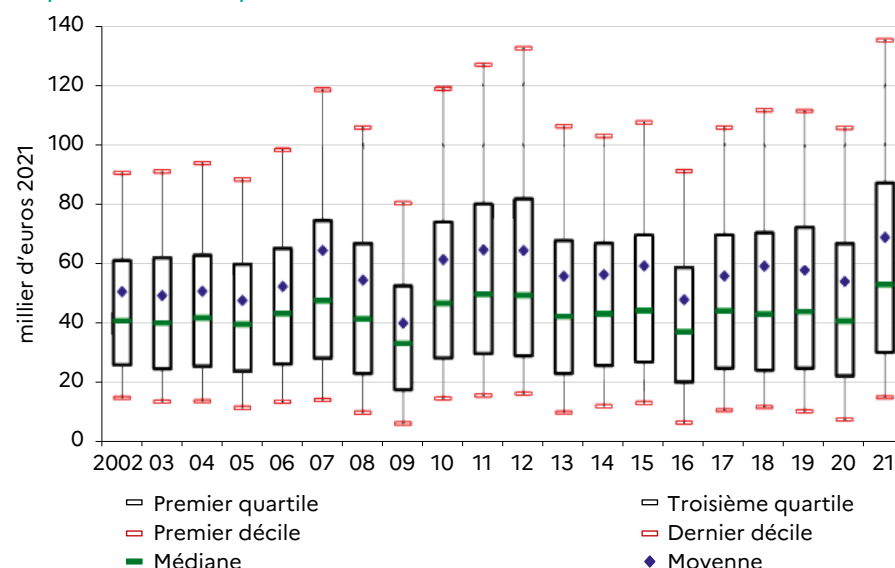
Sources : Agreste – Rica – Résultats 2021
Champ : France métropolitaine, Guadeloupe et Réunion

orientations ovins-caprins et bovins viande, l'intervalle interquartile de l'EBE par ETP non salarié n'est respectivement que de 30 290 € et de 26 910 €. L'intervalle interquartile est bien plus élevé pour les structures viticoles (71 000 €) et les exploitations fruitières (69 930 €), les rapports interquartiles étant respectivement de 4,3 et de 4,5.

La dispersion des résultats a tendance à augmenter en période de hausse des prix des productions agricoles et des consommations intermédiaires et, à l'inverse, à diminuer en phase de baisse des prix. La dispersion s'est ainsi beaucoup accrue entre 2005 et 2007 puis entre 2009 et 2012 (graphique 3). Entre 2013 et 2020, la dispersion est relativement stable, mais 2021 marque une rupture avec un niveau record d'écart interquartile, qui atteint 57 340 €, soit une progression de 27,7 % par rapport à 2020. Cet écart en 2021 est 25 % plus élevé que la moyenne calculée sur la dernière décennie (2011-2020).

Graphique 3

Dispersion de l'EBE par ETP non salarié, en milliers d'euros de 2021



Sources : Agreste – Rica – résultats 2002 à 2021
Champ : France métropolitaine jusqu'en 2020, puis France métropolitaine, Guadeloupe et Réunion à partir de 2021

L'évolution des formes juridiques des exploitations

Depuis 40 ans, le nombre d'exploitations individuelles ne cesse de diminuer et le nombre d'exploitations agricoles de forme sociétaire (notamment EARL et GAEC) croît. En 2021, les formes sociétaires représentent 53,0 % des exploitations de France métropolitaine, Guadeloupe et Réunion. Elles reçoivent 65,2 % des subventions et réalisent 73,0 % de la production brute. L'EBE par ETP non salarié généré par les exploitations en société est, en moyenne pour chaque orientation productive, supérieur à celui des exploitations individuelles. La répartition des exploitations agricoles par classes de capitaux propres fait apparaître une proportion globalement croissante de formes sociétaires avec la valeur des capitaux propres. Ainsi, 74,4 % des structures disposant de capitaux propres supérieurs à 550 000 € sont des sociétés.

Les subventions d'exploitation en 2021

Les montants moyens de subventions des premier et second piliers de la PAC sont quasi stables entre 2020 et 2021 (tableau 2). À l'inverse, la partie des subventions d'exploitations qui ne relève pas

des premier et second piliers de la PAC – aides de crise, calamités agricoles et autres subventions publiques nationales – est en forte hausse. Les montants moyens de ces subventions atteignent 5 500 € en moyenne par bénéficiaire en 2021, contre 3 505 € en 2020, soit + 57,0 %. La hausse s'explique principalement par la croissance des montants d'indemnités au titre des calamités agricoles (+ 20,0 %), en raison notamment des épisodes de gel du printemps 2021, et par celle des autres subventions publiques nationales. Ces dernières augmentent sous l'effet des subventions du plan de relance et celles du fonds de solidarité, mises en place dès 2020 dans le contexte de la pandémie de covid-19, et dont les montants versés aux agriculteurs sont en nette hausse entre 2020 et 2021.

Les exploitations spécialisées en COP et autres cultures industrielles perçoivent en 2021 des montants moyens de subventions atteignant respectivement 33 110 € et 31 630 €. La quasi-totalité des éleveurs d'herbivores bénéficie également de soutiens publics en 2021. Les montants moyens s'élèvent à 50 940 € en moyenne pour les éleveurs de bovins viande, 46 540 € pour les éleveurs d'ovins-caprins et 36 660 € pour ceux de bovins lait. Les maraîchers-horticulteurs sont quant à

Tableau 2

Principales caractéristiques des subventions versées aux exploitations agricoles bénéficiaires, en euros 2021

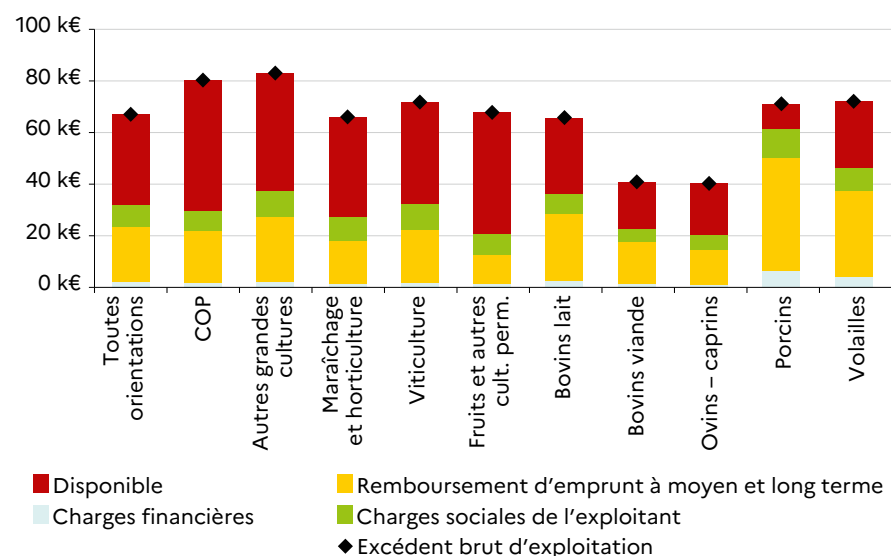
Orientation technique	Part de bénéficiaires de subventions (%)	Par bénéficiaire d'au moins une subvention							
		Montant total de subventions d'exploitation 2020 (€)	Évol. (%) 21/20	Dont premier pilier	Évol. (%) 21/20	Dont second pilier	Évol. (%) 21/20	Dont autres aides (notamment calamités et fonds de solidarité covid) (€)	Évol. (%) 21/20
Bovins viande	100,0	50 940	- 2,3	34 734	- 1,0	12 811	- 1,2	3 396	- 20,6
Ovins et caprins	100,0	46 537	- 1,7	27 469	- 2,5	16 409	- 1,1	2 658	15,9
Polyculture, polyélevage, autres	97,8	42 810	4,0	32 355	1,3	6 483	1,0	3 973	15,1
Fruits et autres cultures permanentes	91,6	37 965	77,7	7 145	- 4,9	3 013	- 5,6	27 806	172,1
Bovins lait	100,0	36 657	- 0,1	25 714	- 0,5	8 846	- 0,6	2 097	8,6
Total	93,7	35 940	6,2	24 359	- 0,1	6 078	- 0,3	5 502	57,0
Céréales et oléoprotéagineux	100,0	33 115	0,5	29 087	- 0,8	2 906	4,9	1 122	- 13,6
Autres grandes cultures	98,5	31 631	0,8	24 720	0,2	2 318	1,1	4 593	17,4
Porcins	90,2	24 329	8,8	16 098	- 3,4	1 563	- 14,8	6 668	149,4
Volailles	78,2	24 109	38,8	16 530	41,8	1 407	5,2	6 172	65,7
Viticulture	81,2	20 685	97,8	2 876	- 2,5	2 067	- 2,2	15 743	174,5
Maraîchage - Horticulture	55,4	16 424	14,1	2 792	8,5	874	37,4	12 757	15,1

Sources : Agreste – Rica, résultats 2020 et 2021

Champ : France métropolitaine, Guadeloupe et Réunion

Graphique 4

Solde disponible par exploitant en 2021 par Otx



Sources : Agreste – Rica, résultats 2021

Champ : France métropolitaine, Guadeloupe et Réunion

eux bien moins nombreux à bénéficier de subventions : seulement 55,4 % des structures en perçoivent. Ils sont en outre les moins subventionnés, avec un montant moyen de 16 420 € en 2021 pour les exploitations subventionnées. Les indemnités au titre des calamités agricoles en 2021 ont néanmoins conduit à de fortes augmentations de montants

moyens de subventions dans deux secteurs traditionnellement moins aidés : + 97,8 % en viticulture et + 77,7 % en productions fruitières.

Une forte hausse du solde disponible en 2021

Après la baisse des résultats économiques de 2020, le net

rebond de 2021 conduit à une progression importante des ressources disponibles. Une fois les annuités d'emprunts (capital et intérêts dus) à moyen et long terme et les cotisations sociales de l'exploitant déduites de l'EBE (*méthodologie*), le solde disponible par actif non salarié atteint en 2021 une moyenne de 35 100 €. Cette valeur est en hausse de 59,9 % par rapport à 2020, évolution à mettre en regard de la baisse de 13,3 % entre 2019 et 2020. Ce disponible permet de rémunérer l'exploitant et de développer l'exploitation en investissant (autofinancement pouvant être complété par un éventuel recours à l'emprunt). Il atteint donc en 2021 un niveau historiquement élevé, légèrement supérieur aux points hauts observés entre 2010 et 2012. Ce disponible varie fortement selon les productions, en lien avec la situation conjoncturelle et les caractéristiques structurelles propres à chaque orientation productive (*graphique 4*).

Nicolas Devauvre

SSP – Sous-direction des synthèses statistiques et des revenus

Méthodologie

Les résultats économiques, présentés pour 2021, sont établis à partir des données techniques et comptables collectées chaque année sur un échantillon d'exploitations agricoles dans le cadre du Réseau d'information comptable agricole (RICA*) européen dont le volet français est piloté par le Service de la statistique et de la prospective (SSP) du ministère chargé de l'agriculture. Cet échantillon compte en 2021 7 412 exploitations qui représentent 306 940 exploitations contribuant à plus de 99 % de la production brute standard (PBS) et utilisant 95 % de la surface agricole.

Le principal indicateur économique commenté ici est l'excédent brut d'exploitation (EBE) par actif (ETP) non salarié. Ce résultat est calculé à partir de la valeur de la production de l'année (vendue ou stockée), augmentée des subventions, de laquelle sont soustraites les consommations intermédiaires et toutes les autres charges courantes (salaires, impôts fonciers, fermages...).

Le résultat courant avant impôts se déduit de l'EBE après prise en compte des amortissements (qui ne sont pas décaissables) et des charges financières.

Un solde disponible est calculé en déduisant de l'EBE les annuités d'emprunts à moyen et long terme et les cotisations sociales de l'exploitant.

Les subventions d'exploitations perçues au cours de l'année N peuvent se rapporter à une campagne de production antérieure. Dans le RICA, seules sont enregistrées pour l'exercice comptable N les subventions se rapportant à la campagne de production N. Certaines subventions non encore perçues au cours de l'année sont alors estimées.

Les évolutions 2020-2021 sont, sauf mention contraire, calculées sur échantillons constants (c'est-à-dire à partir de l'échantillon des exploitations présentes à la fois dans l'échantillon du RICA 2020 et dans celui du RICA 2021, la part des exploitations présentes une année donnée qui quittent l'échantillon l'année suivante étant en moyenne de 10 %), et exprimées en valeurs réelles (c'est-à-dire corrigées de l'inflation). Les données 2020 ont pour cela été valorisées en euros 2021 à l'aide de l'indice des prix à la consommation (source Insee). Les séries longues présentent des valeurs calculées sur échantillons complets et exprimées en euros 2021.

En raison de l'influenza aviaire, la mesure des évolutions 2020-2021 des résultats des exploitations spécialisées en volailles peut être entourée d'une imprécision plus importante que d'ordinaire. En effet, les abattages préventifs ou sanitaires modifient les effectifs animaux des exploitations en 2021, et donc le calcul de leur PBS. Pour certaines exploitations, cet impact sur la PBS peut conduire à modifier leur Otex (les exploitations ne sont alors plus considérées comme spécialisées en volailles) ou à les faire sortir du champ du RICA (si leur PBS passe en dessous du seuil de 25 000 €). Ceci rend plus difficile le suivi entre 2020 et 2021 des exploitations spécialisées en volailles.

*. Pour une présentation générale sur le RICA et la définition des concepts tels que la production brute standard (PBS) ou l'orientation technico-économique d'une exploitation (Otex), voir la rubrique dédiée sur le site agreste.gouv.fr : <https://agreste.agriculture.gouv.fr/agreste-web/methodon/S-RICA/methodon/>.

Pour en savoir plus...

Rapports présentés à la Commission des comptes de l'agriculture de la nation (CCAN) du 15 décembre 2022, en ligne sur le site Agreste, rubrique Chiffres et Analyses



www.agreste.agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté
alimentaire
Secrétariat général
Service de la statistique et de la prospective
3 rue Barbet de Jouy
75349 Paris

Directrice de la publication : Corinne Prost
Composition : Desk (www.desk53.com.fr)
Dépot légal : À parution
ISSN : 0246-1803
© Agreste 2022